

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le trois octobre à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 26 septembre 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Françoise RIVET, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE :

PRESENTS : Mme RIVET, M. FOUR, M. BATTEL Mme DE CUYPER, M. LAUBARY, Mme ZRAK, Mme BATTEL Mme LAFARGE, Mme PARNIERE, M. QUEYREIX, Mme MADIEUX, M. CHANGION

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme DUPRAT, Mme MAZAUD, M. LAFARGE, M. LEROY

ABSENTE EXCUSEE : Mme RUBY-MONTEIL

ABSENTS NON EXCUSES : M. FERARD, M. AMODEO

SECRETAIRE : M. QUEYREIX

Nombre de Membres en exercice :	19
Nombre de Membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	16
Votes Pour :	16
Votes Contre :	0
Abstention :	0

OBJET : DELIBERATION N° 2025/072 -ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION FRANCE VICTIMES 87

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et suivants relatifs aux compétences du conseil municipal,

Vu la demande de subvention déposée par l'association *France Victimes 87*, dont l'objet est d'accompagner, d'informer et de soutenir les victimes d'infractions pénales ainsi que leurs proches,

Considérant l'intérêt général que présentent les missions de cette association en matière d'écoute, d'assistance juridique, sociale et psychologique,

Considérant la volonté de la commune de soutenir les actions de prévention, d'accompagnement et de solidarité auprès des victimes,

⇒ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DÉCIDE, à l'unanimité :**

1. D'attribuer à l'association *France Victimes 87* une subvention d'un montant de 300 € au titre de l'exercice 2025,
2. De préciser que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2025, chapitre 65, article 65748
3. D'autoriser Madame la Maire à signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Fait en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait en mairie, le 03 octobre 2025.

